



ATLANTIC'EAU,
VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE,

VOUS INFORME :

CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Atlantic'eau attire votre attention sur l'augmentation importante des consommations d'eau potable en cette période de forte chaleur.

Dans ce contexte, il convient d'adapter nos pratiques afin de préserver les capacités de distribution du réseau.

- **La population est invitée à limiter sa consommation pour ses besoins essentiels** : boisson, toilette, lavage du linge et de la vaisselle (un communiqué de la Préfecture devrait être diffusé à cet effet très prochainement).
- **Les communes sollicitant le réseau d'eau potable pour l'entretien des terrains sportifs doivent privilégier les arrosages entre 22 h00 et 06 h 00**, ceci contribuant à satisfaire prioritairement les usages domestiques.

L'eau doit être économisée et partagée : atlantic'eau vous remercie de votre compréhension et de votre implication dans cette démarche.